



EXPERT RH (F/H/X) (A4683I)

Date limite de dépôt des candidatures : 14/10/2022

Le CPAS de la Ville de Bruxelles est doté d'une politique dynamique d'action au service de chaque citoyen bruxellois dans un esprit de respect, de solidarité, d'engagement, d'ouverture et d'innovation. Il offre à ses collaborateurs - près de 3000 aujourd'hui ! – un environnement de travail flexible où l'intégrité, l'enthousiasme et le professionnalisme sont au cœur des services offerts.

Aujourd'hui, il est à la recherche d'un.e **Expert.e RH pour son Département des Ressources Humaines**. Celui-ci veut dynamiser son approche de la formation et cherche une personne qui veut contribuer à ce challenge essentiel dans la gestion des collaborateurs.trices.

Il.Elle sera chargé.e de développer et gérer le processus de formation et de développement des compétences des membres du personnel en s'adaptant à leurs besoins et à ceux du CPAS.

Vos responsabilités

- Vous assurez le développement et le suivi du processus de formation des membres du personnel en collaboration avec le.la responsable de la cellule formation et développement des compétences
- Vous contribuez à l'accompagnement et le suivi des objectifs de formation et de développement des membres du personnel en veillant à contribuer à l'atteinte de leurs objectifs généraux
- Vous recueillez et analysez les demandes des membres du personnel et formulez des propositions d'actions adaptées
- Vous développez et entretenez un réseau de prestataires et de partenaires en matière de formation
- Vous vous tenez régulièrement informé.e des évolutions en matière pédagogique

Votre profil

- Vous disposez d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse ainsi que de bonnes aptitudes à la communication (verbale et écrite), à la coordination et au reporting
- Vous travaillez de manière structurée et orientée résultats
- Vous êtes capable de coopérer et d'agir toujours avec intégrité et professionnalisme
- Vous êtes titulaire d'un diplôme belge (**Licence/Master de préférence en Sciences Humaines, Droit ou Gestion**) ou êtes en possession d'une décision d'équivalence assimilant le diplôme d'études étranger au diplôme requis au moment de l'engagement
- Vous disposez d'une parfaite maîtrise d'une des deux langues régionales (FR/NL) et d'une bonne capacité rédactionnelle dans cette langue
- Vous possédez une bonne connaissance de l'autre langue régionale
- Vous êtes titulaire du brevet linguistique SELOR ou disposé à l'obtenir
- Vous maîtrisez bien les outils informatiques (Word, Excel, Outlook, Powerpoint, Internet)
- Vous possédez une expérience professionnelle dans le domaine des Ressources Humaines et de préférence, de la formation et du développement des compétences
- Vous connaissez ou avez un grand intérêt pour les méthodes pédagogiques modernes et alternatives

Notre offre

- Un environnement flexible et varié
- Un contrat de travail à durée indéterminée assorti d'avantages attrayants (découvrez-les sur la page d'accueil de notre site internet (<http://cpasbxl.brussels>) à l'emplacement « Travailler au CPAS – Comment solliciter »)
- Une échelle barémique **A1** conforme aux barèmes des administrations locales de la Région Bruxelles-Capitale avec un salaire mensuel brut minimum à l'index actuel de **3.442,72 € qui peut être supérieur** compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures ainsi que de la réussite de l'examen linguistique SELOR)

Rejoignez nos équipes !

Envoyez-nous sans plus tarder votre dossier complet de candidature via <https://irisbox.irisnet.be/irisbox/formulaire/cpas-de-bruxelles/selection> ou sur l'adresse : selections@cpasbxl.brussels **en mentionnant bien le N° de référence A4683I.**

Le dossier de candidature doit impérativement contenir les documents suivants :

- CV
- lettre de motivation
- copie du/des diplôme(s) requis ou décision d'équivalence assimilant le diplôme d'études étranger au diplôme requis
- en l'absence du diplôme : preuve écrite que la demande d'équivalence du diplôme étranger est en cours

Pour plus d'informations sur les documents à fournir et notre procédure de sélection, n'hésitez pas à consulter notre site internet (« **Travailler au CPAS – Comment solliciter** »)